

Édito

Depuis quelques temps, la « convivialité » est le mot à la mode, qui revient dans la plupart des communications de la municipalité. Si on s'en tient à la définition du Littré, « la convivialité est un mot de Brillat-Savarin pour exprimer le goût des réunions joyeuses et des festins. »

L'équipe municipale s'en donne à cœur joie sur tous les fronts: site officiel de la mairie, newsletter, journal vidéo, etc. Que de belles images, de gens souriants, tous heureux dans le meilleur des mondes! Pourtant, la réalité n'est pas aussi rose que ce que l'on voudrait nous faire croire au sein de la commune...

Lors du conseil municipal du 25 septembre dernier, c'est plutôt la face obscure, cachée derrière les belles déclarations de façade, qui s'est révélée: exclusion d'un membre de la majorité de sa propre liste... week-end au Futuroscope payé par l'argent public, mais revendiqué comme étant « une opération de convivialité » pour quelques élus en famille... Espionnage vidéo des agents municipaux...

Ces sujets un peu embarrassants (et nous pourrions aussi ranger le PLU dans cette catégorie!) ont été vite balayés par le maire de Coignières, qui repousse toutes les accusations et se défait de toutes les responsabilités. Y compris en les reportant sur son prédécesseur, dont il a pourtant cautionné la politique pendant des années! Quoi qu'il en soit, le climat municipal est devenu délétère, très loin de correspondre à l'image que l'équipe majoritaire cherche à véhiculer.

Alors, quelle réalité se cache derrière cette convivialité de façade? Qui profite réellement du joyeux festin? Les Coignériens en sont-ils vraiment dupes?

#Les conseillers municipaux
et les membres de Coignières Pour Tous

LE PLU À COIGNIÈRES, UNE CONCERTATION CONVIVIALE... SUR PAPIER GLACÉ, MAIS SANS LES COIGNIÉRIENS!

Coignières Pour Tous n'a cessé de démontrer que sans concertation avec les Coignériens, sans groupe de travail avec des représentants des quartiers, le PLU restera un projet politique à l'image de son maire, sans saveur et sans vision claire de l'avenir de Coignières, voire discriminatoire.

Depuis décembre 2014, période à laquelle la décision a été prise de transformer le POS de Coignières en PLU, les Coignériens ont eu comme axes d'information 3 réunions publiques, un dossier papier glacé dans le journal municipal, un registre mis à disposition à la mairie et enfin une exposition publique à la mairie. N'oublions pas une rubrique sur le site Internet. Et début 2018, une enquête publique sera ouverte, probablement dans les locaux de la mairie, aux heures fixées par l'enquêteur public. Autant dire que si l'écriture n'est pas votre tasse de thé, ce ne sont pas les 3 réunions publiques en 3 ans qui vous auront permis de vous exprimer. Et si vous n'êtes pas disponibles aux heures d'ouverture de la mairie, votre expression restera avec vous. Cette concertation « conviviale » et haute en couleur se résume plutôt à du papier glacé et quelques informations disponibles sur Internet!

› **Aujourd'hui, le fait d'avoir conçu le projet PLU exclusivement entre élus provoque un effet boomerang. En effet, lors de la réunion publique de juillet dernier à Alphonse Daudet, les échanges entre le maire et les Coignériens ont été houleux, voire colériques.**

Le joli Power Point présenté et commenté de l'estrade du théâtre n'a pas convaincu l'assistance. Les thèmes des questions du public tournaient autour du problème récurrent de la gestion de la circulation dans notre village, de la possibilité dans les années à venir de se loger, notamment pour les jeunes Coignériens qui sont partis et souhaitent revenir vivre à Coignières, ou pour les personnes plus âgées, la possibilité de trouver un logement plus petit et de laisser leur grand F4 à une famille... Mais le PLU n'y répondait pas.

Et au dernier conseil municipal, le lundi 25 septembre, le public était nombreux, venu en force pour contester le projet d'aménagement de l'entrée de Coignières, côté rue du Mesnil, rue du pont de Chevreuse, inscrit dans le dossier du PLU de Coignières.

Dans un premier temps, un Coignierien s'est étonné du manque de proposition sur l'aménagement de la rue du Buisson Chevreuil, notamment pour résoudre le problème du ramassage des ordures ménagères. Le PLU n'y répond pas non plus. Dès qu'une voiture stationne dans la rue, le camion-poubelle ne peut pas circuler et donc, ne vide pas les poubelles. Ce qui peut être le cas pendant plusieurs semaines. En plus, maintenant que chaque maison est dotée de deux containers à poubelle, dès que ceux-ci sont placés dans la rue, le camion poubelle ne peut toujours pas passer... Situation ubuesque pour ces Coignieriens !

La contestation s'est également portée sur le transfert d'une zone agricole en zone à urbaniser. Or, sur cette parcelle est

installé un hangar agricole qui serait aménagé illégalement en logements précaires avec une partie commerciale. Et bien grâce au PLU, le terrain devrait devenir constructible permettant au propriétaire peu scrupuleux de continuer à s'enrichir, avec la bénédiction du maire et de son équipe !

➤ **Dès 2014, Coignières Pour Tous souhaitait que l'élaboration du PLU se fasse au travers de groupes de travail, avec les Coignieriens.**

Pour connaître leur ressenti, pour entendre leurs expériences, pour comprendre leurs demandes liées à la vie de quartier et estimer leur faisabilité dans le cadre du PLU... **Un projet aussi important pour les habitants aurait dû être consensuel et non décidé unilatéralement. À moins que ce projet, finalement, on ne le souhaite pas...**



#Marc Montardier

« CONVIVIAL », ILS DISAIENT... MAIS PAS AVEC N'IMPORTE QUI !

De nombreux personnels se sont plaints auprès de notre groupe du climat de malaise qui s'est instauré depuis plusieurs mois en mairie.

La réorganisation des services sans réelle concertation a considérablement altéré les bonnes relations de travail qui existaient jusque-là. À tel point que le public qui se rend dans les différents services municipaux peut s'en rendre compte...

La création d'une organisation syndicale n'est évidemment pas le problème, mais plutôt le symptôme d'une situation qui s'est profondément dégradée. Ses membres considèrent aujourd'hui qu'ils sont particulièrement visés par le maire. Il est vrai que leur président fait actuellement l'objet d'une procédure disciplinaire, comme au moins un autre agent. Il semble que l'on veuille par cette méthode étouffer toute forme de contestation... Ce qui ajoute évidemment au malaise ambiant.

Questionné sur le sujet par notre groupe lors du conseil municipal du 25 septembre 2017, le maire a démenti tout problème. Il a juste consenti à dire que *« quelques agents avaient des difficultés à accepter les changements en cours, pour des raisons de formation ou de compétences. »* Pourtant une lettre de mise en demeure le vise particulièrement à propos de l'activation de la vidéo-surveillance dans les locaux de la mairie sans demande préalable d'autorisation.

Il s'est d'ailleurs servi des images des caméras dans au moins une des procédures disciplinaires engagées. Et de la même manière, le courrier syndical dénonce l'absence de comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), situation en totale contradiction avec la loi.

Dans sa réponse au syndicat et à notre interrogation en conseil municipal, le maire explique qu'en matière de vidéo-surveillance les règles sont respectées... sans préciser depuis quand? Il rejette la responsabilité sur son prédécesseur en indiquant que le dispositif a été installé avec la construction de la nouvelle mairie en 2013. Cette explication ne tient pas, parce que justement son prédécesseur avait refusé de mettre en service ces caméras à l'intérieur du bâtiment! Une seule demande d'autorisation avait été faite, pour celles situées à l'extérieur. Nous pensons donc que la vidéo surveillance intérieure a bien été activée avant d'obtenir la moindre autorisation de la part du préfet. En 2016, les agents ne savaient pas qu'ils étaient filmés.

Concernant le CHSCT, le maire s'engage à le mettre en place rapidement et justifie ce retard par toutes les tâches auxquelles il a eu à faire face depuis son élection... Cela va quand même faire bientôt trois ans ! Dans une réunion, devant les personnels, le vendredi 22 septembre dernier, il s'en est pris violemment au syndicat, accusant ses membres de vouloir l'abattre! Vieille méthode pour essayer de faire diversion... Tout comme il s'en est pris lors du Conseil du

25 septembre à la tribune de *Coignières pour Tous* à paraître dans le bulletin municipal d'octobre, menaçant de la censurer parce que nous dénoncions l'embauche d'une attachée de cabinet (Cadre A) pour prendre en charge sa communication! Vous pouvez lire cette tribune *in extenso* sur notre blog et juger de son degré d'atteinte à la personne en question...

Il est évident que la sérénité qui régnait à la mairie et dans notre commune est mise à mal depuis plusieurs mois. Ce n'est pas le changement en tant que tel qui est contesté par les uns et les autres, mais la méthode. Un peu à la manière

de l'élaboration du PLU et sa fausse concertation, nous sommes tous mis devant le fait accompli.

Le pire, peut-être, c'est que nous ne savons toujours pas ce que veut réellement cette équipe, qui semble prendre ses ordres à la communauté d'agglomération et qui, de ce fait, est souvent bien incapable, de tenir ses engagements.

La convivialité affichée en guise de politique municipale en a pris un sacré coup ces derniers temps!

#Didier Fischer



LA VIGNE : À QUAND LES PREMIÈRES VENDANGES ? À QUAND L'IVRESSE ?!



Plusieurs personnes nous ont contactés après avoir constaté l'état d'abandon de la parcelle de vigne derrière l'espace Alphonse Daudet.

Que deviennent les 1 200 pieds plantés, pour lesquels des dépenses d'un montant de plus de 45 000€ ont été engagées en 2013 et en 2014?

Lors d'une visite du carré de vigne le 27 septembre 2017, nous avons constaté qu'un nettoyage avait été fait, ce qui nous a permis de découvrir de beaux alignements de tuteurs nus, attendant d'improbable rameaux, et quelques feuilles desséchées sur d'autres piquets...

Une cueillette aurait-elle été faite? qui a mangé les raisins? qui boira le breuvage? Pas de communication sur le sujet !

#Alain Oger



PERMANENCES PUBLIQUES DES ÉLUS COIGNIÈRES POUR TOUS :

Les élus de Coignières Pour Tous tiennent une permanence publique, **tous les 3^e mardi de chaque mois entre 19h et 20h30, à la Maison du Voisinage.**

À cette occasion, vous pouvez donc venir les rencontrer pour dialoguer avec eux sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur ou vous semblent importants.

LES PROCHAINES SÉANCES SE TIENDRONT LES MARDIS 17 OCTOBRE, 14 NOVEMBRE ET 19 DÉCEMBRE PROCHAINS.

Au plaisir de vous rencontrer!

BRÈVES DE... COIGNIÈRES !

PETIT WEEK-END « CONVIVAL » AU FUTUROSCOPE !

Nous avons appris avec surprise que trois élus dont le maire, accompagnés de leurs conjoint-e-s ont participé, à l'invitation du président de l'Amicale du personnel, à un week-end au Futuroscope de Poitiers les 28 et 29 mai 2016. Interrogé par notre groupe, le maire a confirmé ce séjour gratuit, qu'il a jugé légal puisque les nouveaux statuts de l'Amicale (2015) le permettaient. Ben, voyons !

Nous lui avons fait remarquer que lui et ses deux adjoints présents au Futuroscope avaient voté la subvention sur laquelle étaient pris les frais de ce voyage et donc, qu'en droit, cela pouvait relever d'une qualification de « prise illégale d'intérêt ».

À part le caractère prétendument légal de la chose, il nous a répondu que la présence d'élus du bureau municipal à cette sortie du personnel relevait d'une volonté de convivialité ! Ah, sacro-sainte convivialité, que ne te fait-on pas dire à Coignières ! ? Nous ne savons pas si le procureur de la République goûtera l'aspect « convivial » de ce genre de pratique ! #

TRÈS HAUT-DÉBIT SUR COIGNIÈRES : LA CONCURRENCE ARRIVE ET C'EST TANT MIEUX !

Dans la foulée de la revente du réseau câblé de notre commune au seul opérateur acheteur et capable d'en assurer la modernisation et l'exploitation (SFR), c'est avec une grande

satisfaction que nous avons pu constater que, comme nous l'appelions également de nos vœux, un autre opérateur a fait le choix d'investir sur l'ensemble du territoire de Coignières : pendant l'été et depuis la rentrée, des « *petits hommes Orange* » ont déployé leur infrastructure en fibre optique, en parallèle du réseau câblé existant déjà dans nos rues et sous nos trottoirs.

Ainsi, dès que Orange démarrera la commercialisation de ses offres sur ce nouveau réseau, nous aurons donc le choix entre des services d'accès Internet/Téléphone et de Télévision en fibre optique jusque dans nos domiciles avec l'opérateur Orange, ou comme c'est déjà le cas chez certains d'entre nous, utilisant une terminaison coaxiale (le « *Câble* ») avec l'opérateur SFR.

Les deux technologies ont des avantages et des inconvénients qui leur sont propres, que nous ne pouvons détailler ici dans le cadre de cette « brève » information. Mais il est certain que tant que SFR n'aura pas achevé la rénovation technique du réseau câblé et déployé des offres commerciales adaptées, la solution en fibre optique d'Orange jusque dans nos domiciles offrira au moins une fiabilité de service et des débits d'accès Internet très nettement supérieurs.

Nous nous réjouissons de la mise en place effective de cette nouvelle concurrence, qui devrait être profitable pour tous les Coignieriens(ne)s ! D'autant plus qu'au terme d'un délai de réserve légal et obligatoire, les autres opérateurs (Free, Bouygues Telecom... mais aussi SFR !) pourront également commercialiser leurs offres sur le réseau en fibre optique jusque dans les domiciles déployé par Orange. #



Nous sollicitons votre soutien financier afin de pouvoir continuer à vous informer « *autrement* » tout au long de ce mandat, et notamment par l'intermédiaire de ce bulletin.



JE SOUTIENS COIGNIÈRES POUR TOUS

Nom : Prénom :

Téléphone : E-mail :

Adresse :

Montant de ma participation : €

J'établis un chèque à l'ordre de **Coignières Pour Tous** et je le fais parvenir à l'adresse de l'association :

Coignières Pour Tous - 1, allée de la harde - 78310 Coignières

J'accepte que mon nom apparaisse sur la liste établie par le comité de soutien : Oui Non